

AFFAIRE No 45 - ACQUISITION DE TERRAINS

LE MAIRE DONNE LECTURE DU RAPPORT.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Je vous demande votre avis sur le projet d'acquisition des terrains suivants :

Réf. cad.	Superficie	Situation	Ancien propriétaire	Prix	But d'acquisition	Modalités d'acquisition	Imputation budgétaire
BD 121125 p.	125 m <sup>2</sup> env.	Av. de Lattre de Tassigny	Curatelle	Fixé par les Domaines	Extension de cour d'école	Amiable	903-210
CD 1051500 p.	500 m <sup>2</sup> env.	Montagne Ch. des Alizés	PAUSE Léon	100 F/m <sup>2</sup>	Voie nouvelle (prévue au POS)	Préemption ZIF	901-210

Dans le premier cas, je vous demande de vous prononcer simultanément sur le projet de transfert du C.O.S. affecté à cette parcelle au profit de la partie du terrain située en façade sur l'Avenue de Lattre de Tassigny : cette partie doit être cédée par la Curatelle à Madame PANECHOU Micheline qui envisage d'y réaliser un petit immeuble à usage de commerces et logements.

En cas d'accord, je vous demande de bien vouloir m'autoriser à intervenir dans les actes d'acquisition de ces terrains et à verser aux notaires rédacteurs les honoraires correspondants.

Le Maire donne lecture de l'avis des Commissions du Cadre de Vie et des Finances : Favorable.

*Reçu à la Préfecture le 15/04/1985*

LE MAIRE : Je mets aux voix.

Le rapport, ainsi que l'avis des Commissions sont adoptés à l'UNANIMITE.